

## **COMPTE-RENDU DE LA 3<sup>ème</sup> REUNION DU CONSEIL DES SAGES**

**Le 29 AVRIL 2009**

Tous les membres du Conseil sont présents à l'exception de Mme FRENAY excusée.

Absents : Mme COULON, MM. CHINAOUI , REGRAGUI

### **ORDRE du JOUR :**

- Compte-rendu de la commission transport : commentaires sur le rapport sur la mobilité dans la CAPM.
- Compte-rendu de la commission éco-quartier.
- Calendrier .
- Question diverses.

Monsieur BURTAUX rappelle qu'il avait été prévu que Monsieur PINTUCCI vienne présenter au conseil le patrimoine de la commune mais, empêché au dernier moment, fera cette présentation à la prochaine réunion.

En annexe, le rapport de la commission transport ainsi que les remarques apportées par les membres du Conseil au cour de la réunion.

Faute d'avoir pu trouver une date convenant à tous, la commission éco-quartier n'a pu se réunir, elle devra trouver une date pour se réunir avant la prochaine réunion du Conseil.

Mr Bruno CLAUDEL fera partie de la commission transport.

La prochaine réunion est fixée au lundi 29 Septembre 2009 à 16 heures.

## **1) ENQUETE DES MENAGES SUR LES DEPLACEMENTS DU PAYS DE MONTBELIARD**

### **Synthèse:**

- L'impact des évolutions socio démographique sur la mobilité est importante.
- Diminution de la population .
- Ce qui nécessite une meilleure accessibilité dans les politiques publiques.
- Les actifs utilisent plus qu'ailleurs l'automobile et les ménages sont plus équipés en voiture.
- Besoins d'adaptation des transports.
- Les personnes âgées se déplacent moins (durée et distances courtes).
- Le plus générateur de déplacements est le centre de production PEUGEOT.

## **2) ANALYSE DES MODES ET MOTIFS DE TRANSPORTS**

Il ressort la prédominance de voiture, les déplacements à pied représentent toutefois 25% des déplacements.

Pour les déplacements intra zone et inter zone, la voiture représente 50% et 70 %, ce qui amène à penser à un effort d'augmentation du réseau de transport en commun, c'est le souhait de plus de 80% des personnes sondées.

Les déplacements inter zone en mode doux sont peu propices en regard du faible nombre d'aménagement.

### **Répartition des déplacements selon les motifs :**

La part la plus importante ( 39%) est représentée par les déplacements domicile, c'est à dire retour au domicile après achat (aller retour 2 déplacements).

Enfin quelque soit le motif considéré, c'est l'attractivité du pôle urbain qui prédomine.

## **3) TABLEAU DE BORD DU DEPLACEMENT INTER URBAIN**

Il ressort de ce document quatre idées fortes :

- Un enjeu de qualité de vie et de qualité de ville.
- Un enjeu de maîtriser les nuisances (canaliser la trafic des poids lourds).
- Un enjeu de structuration de territoire en hiérarchisant les réseaux.
- Un enjeu de service public et social accessibilité au pool d'agglomération.

## **4) LA LOI LOTI LOI CADRE DE LA POLITIQUE DES TRANSPORTS (1982)**

Cette loi formalise les plans de déplacements sur les transports intérieurs, ils prennent un caractère obligatoire avec la loi sur l'air et sur l'utilisation rationnelle des énergies (loi Laure en 1996). La loi votée en 2000 renforce le rôle des PDU.

Quelques infos :

**Les flux :**

- 23% en déplacement achats
- 20% accompagnement
- 19% loisirs
- 12% les études

**Moyens de déplacements :**

- 66% voitures.
- 26% à pied

Il faut noter une augmentation moyenne du trafic de 2% (4% sur l'A36)  
Le PDU détermine la politique de transport de l'agglomération  
Les orientations du PDU du pays de MONTBELIARD

## **5) LES ENJEUX DE MOBILITE AU SEIN DU PAYS DE MONTBELIARD.**

- Réseau viaire.
- Transports en commun.
- Stationnements
- Modes doux (pied vélo).
- Poids lourds.

## **6) LES ENJEUX DE MOBILITE AU SEIN DE L'AIRE URBAINE.**

- MONTBELIARD      AUDINCOURT.
- CITADELLE        VALENTIGNEY.

(13000 voyageurs, 800 aux heures de pointe).

- réorganiser les bus.
- articulation avec le développement urbain à prendre en compte.
- travaux en 2013, mise en service 2015.

## **REMARQUES FORMULEES AU COURS DE LA REUNION.**

- 1) Régulation des transports revoir les plages horaires et desserte des Grands bois
- 2) Les nouveaux lotissements sont prévus.
- 3) Les zones sont-elles toutes bien desservies ou à prévoir.
- 4) Transports doux, quels sont les projets ?
- 5) Aménager pour les piétons et les vélos (plaques d'égout).
- 6) Garage à vélos devant les commerces.
- 7) Commercial stationnement anarchique (en dehors des places aménagées).
- 8) Pourquoi pas des navettes minibus.